L'APERÇU DE LA SESSION DU CONSEIL

DISCUSSION AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU GPE SUR L'ÉGALITÉ DES GENRES AU SEIN DU GPE

Le GPE 2025 stipule que « le GPE aidera les pays à recenser systématiquement et à lever tous les obstacles à l'éducation qui ont des effets différenciés sur les garçons et les filles, en intégrant l'égalité des genres dans la planification et de la mise en œuvre des systèmes éducatifs ». C'est ce qu'on appelle « gender hardwiring »: une approche intentionnelle et responsable pour intégrer l'égalité des genres dans tous les systèmes et processus du GPE. En plus de l'intégration du genre, 30 pays présentant des disparités importantes entre les garçons et les filles sont éligibles à un financement supplémentaire (l'Accélérateur de l'éducation des filles) qui peut être obtenu en parallèle au financement de transformation du système ou au financement multiplicateur du GPE si les pays démontrent une intention sérieuse de produire des résultats pour les filles.

L'accélération de l'égalité des genres vers, dans et par l'éducation nécessitera des efforts dans l'ensemble du partenariat. Un changement durable nécessite un leadership national, une compréhension approfondie de la manière dont la dynamique de genre façonne les expériences éducatives au sein des systèmes, ainsi que les ressources et la capacité de conduire le changement dans un contexte donné. Les groupes d'éducation locaux peuvent servir en tant qu'espace pour aligner les efforts des partenaires, débloquer le soutien et tenir les acteurs mutuellement responsables de la réalisation de l'ambition du GPE.

L'objectif de cette session sera de fournir une brève mise à jour par le Secrétariat du GPE, suivie d'une table ronde pour explorer brièvement les rôles des différents partenaires et la manière dont la responsabilité mutuelle en matière d'égalité des sexes au niveau des pays peut être renforcée.

La session sera organisée en trois parties:

1. Mise à jour par le Secrétariat (10 minutes) Une courte présentation était partagée avec le Conseil pour rendre compte du travail du Secrétariat sur le renforcement de l'égalité des genres.

2. Table ronde : Chaque panéliste aura 4 minutes pour répondre à une question spécifique concernant leur rôle ou leur expérience (ou à celle de leur organisation) dans le domaine de l'égalité des genres en tant que partenaire du GPE. (20 minutes)

3. Discussion du Conseil : axée sur les questions suivantes (20 minutes) :

- Quel soutien/idées votre circonscription pourrait-elle offrir qui pourrait être déployée à l'appui des efforts nationaux visant à améliorer l'égalité des genres dans, au sein et par l'éducation ?
- Quels défis ou opportunités voyez-vous dans le domaine de l'égalité des genres dans l'éducation ?
- Comment la responsabilité mutuelle pour accélérer l'égalité des genres peut-elle être renforcée dans l'ensemble du partenariat ?